

**COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA RIVIÈRE RICHELIEU (COVABAR)**
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13



**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE
INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de
Comité De Concertation Et De Valorisation Du Bassin De La Rivière Richelieu (COVABAR)

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Comité De Concertation Et De Valorisation Du Bassin De La Rivière Richelieu (COVABAR), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Comité De Concertation Et De Valorisation Du Bassin De La Rivière Richelieu (COVABAR) au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Hogue Ouimet CPA Inc.

Boucherville, le 29 octobre 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A145895

**COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA
RIVIÈRE RICHELIEU (COVABAR)**

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Page 4

	2025	2024
Chiffre d'affaires		
Subventions et ententes de services	700 663 \$	296 571 \$
Subventions gouvernementales (Québec-Canada)	358 043	268 462
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (PDE)	246 000	246 000
Fonds d'Action Saint-Laurent	45 786	-
Cotisations des membres	6 215	1 485
Revenus d'intérêts	47	31
Subventions corporatives	-	30 138
Contribution municipalité Saint-Alexandre	-	500
	1 356 754	843 187
Frais d'administration		
Subventions et ententes de services	628 410	434 009
Plan directeur de l'eau (PDE)	246 006	246 274
Salaires et charges sociales	143 770	50 215
Sensibilisation	81 987	76 707
Loyer-subventions et ententes de services	30 720	30 720
Location de matériel roulant	10 384	4 569
Frais de déplacement	8 336	2 859
Frais de bureau	7 827	6 540
Loyer	7 820	4 069
Honoraires professionnels	7 288	5 939
Amortissement des immobilisations corporelles	2 237	2 919
Intérêts sur la dette à court terme	2 179	164
Services professionnels et secrétariat	1 350	1 897
Représentation, repas et déplacements	1 120	8 857
Matériel spécialisé	1 063	4 753
Intérêts sur la dette à long terme	481	720
	1 180 978	881 211
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	175 776 \$	(38 024) \$

COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA RIVIÈRE RICHELIEU (COVABAR)
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Page 5

			2025	2024
	Investis en immobilisations corporelles	Affectés (note 3)	Non affectés	Total
Solde au début	14 466 \$	10 000 \$	19 421 \$	43 887 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 165	(10 000)	182 611	175 776
Solde à la fin	17 631 \$	- \$	202 032 \$	219 663 \$
				(38 024)

**COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA
RIVIÈRE RICHELIEU (COVABAR)**

BILAN

31 MARS 2025

Page 6

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	210 056 \$	21 587 \$
Débiteurs (note 4)	280 061	131 420
	490 117	153 007
<u>Immobilisations corporelles (note 5)</u>	<u>29 198</u>	<u>31 435</u>
	<u>519 315 \$</u>	<u>184 442 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 6)	65 348 \$	70 460 \$
Créditeurs (note 7)	222 737	53 126
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	5 437	5 448
	293 522	129 034
<u>Dette à long terme (note 9)</u>	<u>6 130</u>	<u>11 521</u>
	<u>299 652</u>	<u>140 555</u>
Actif net		
Investis en immobilisations corporelles	17 631	14 466
Affectés	-	10 000
<u>Non affectés</u>	<u>202 032</u>	<u>19 421</u>
	<u>219 663</u>	<u>43 887</u>
	<u>519 315 \$</u>	<u>184 442 \$</u>
Engagement contractuel (note 11)		

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administratrice

**COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA
RIVIÈRE RICHELIEU (COVABAR)**

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Page 7

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	175 776 \$	(38 024) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 237	2 919
Ajustement	(2)	-
	178 011	(35 105)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	20 970	(144 453)
	198 981	(179 558)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(5 401)	(45 483)
Emprunt bancaire	(5 112)	70 439
	(10 513)	24 956
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	188 468	(154 602)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	21 588	176 190
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	210 056 \$	21 588 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA RIVIÈRE RICHELIEU (COVABAR)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

Page 8

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme est constitué en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnie. Il vise à faire la promotion d'une vision de Bassin versant dans une démarche de développement durable pour l'ensemble du territoire du Bassin versant de la Rivière Richelieu situé entre le lac Champlain et le lac St-Pierre. Il est un organisme à but non lucratif et est exempté de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directes des actifs nets.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA RIVIÈRE RICHELIEU (COVABAR)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

Page 9

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, à l'exception des comptes clients d'une société sous contrôle commun, et des effets à recevoir.

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	20 %
Canot	20 %
Remorque	20 %

3. Affectation d'origine interne

Le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 10 000 \$ pour l'embauche d'un agent de communication. Ce montant grisé d'une affectation d'origine interne ne peut être utilisé à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA RIVIÈRE RICHELIEU (COVABAR)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

Page 10

4. Débiteurs

	2025	2024
Subventions	128 908 \$	130 810 \$
Autres sommes à recevoir	150 543	-
Avance à la Fondation du COVABAR	610	610
	280 061 \$	131 420 \$

5. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	29 530 \$	27 921 \$	1 609 \$	2 298 \$
Matériel roulant	26 748	5 350	21 398	21 398
Canot	21 037	18 327	2 710	3 388
Remorque	11 370	8 049	3 321	4 151
Mobilier de bureau	4 982	4 822	160	200
	93 667 \$	64 469 \$	29 198 \$	31 435 \$

6. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 75 000 \$, au taux de 11,45 %. La convention de crédit est renouvelable annuellement.

7. Créditeurs

	2025	2024
Comptes fournisseurs et frais courus	150 788 \$	34 054 \$
Salaires et vacances à payer	18 527	17 460
Sommes à remettre à l'État	53 422	1 612
	222 737 \$	53 126 \$

8. Apport reporté

La subvention reportée afférente à la mise en oeuvre de la GIEBV représente des ressources non utilisées qui en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement des exercices 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024. Les variations survenues dans le solde d'apport reporté sont les suivantes :

**COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA
RIVIÈRE RICHELIEU (COVABAR)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

Page 11

8. Apport reporté (suite)

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	125 000 \$	246 000 \$
Plus : Montant reçu	121 000	125 000
Moins : Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	246 000	246 000
Solde de fin	-	\$ 125 000 \$

9. Dette à long terme

	2025	2024
Emprunt sur matériel roulant au taux de 6,99 %, remboursable par versements de 228,47 \$ aux deux semaines, échéant en mai 2027, ayant une valeur nette comptable de 14 979 \$	11 567 \$	16 969 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	5 437	5 448
	6 130 \$	11 521 \$

Les versements au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2026	5 630 \$
2027	500
	6 130 \$

10. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2025	2024
Débiteurs	(148 641) \$	(26 968) \$
Créditeurs	169 611	7 515
Apport reporté	-	(125 000)
	20 970 \$	(144 453) \$

COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA RIVIÈRE RICHELIEU (COVABAR)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

Page 12

11. Engagement contractuel

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 17 076 \$ et les versements au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2026	8 196 \$
2027	8 196 \$
2028	684 \$

12. Dépendance économique

L'organisme reçoit plusieurs subventions du gouvernement fédéral et provincial pour la réalisation de projets environnementaux. Au cours de l'exercice, les subventions reçues totalisent 604 043 \$ et représente 50 % des produits de l'organisme (514 462 \$ qui représente 61 % en 2024).

13. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

**COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA
RIVIÈRE RICHELIEU (COVABAR)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

Page 13

13. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

15. Opérations entre apparentés

À la fin de l'exercice, les montants dus aux apparentés ou dus par eux sont les suivants :

	2025	2024
Organisme apparenté - à recevoir	610 \$	610 \$